



**COMPTE-RENDU
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

Séance du 22 juin 2023

Convocation du 13 juin 2023

**Sous la présidence de Mme Sandra RUCK, Maire
Secrétaire de séance Mme Cindy KNAUB**

Nombre de conseillers élus : **15**
Conseillers en fonctions : **15**
Conseillers présents : **10**

Membres présents : Madame RUCK Sandra, Maire, Mesdames et Messieurs BLAES Cédric, CHAPEROT Simon, DOLLE Valentin, FRITZ Christelle, GABEL Yves, IMBERY Jonathan, KNAUB Cindy, KUNTZ Arnaud, KRAST Christian, conseillers municipaux.

Membres absents excusés : M. BOURGOIN Marc, Mme MULLER Anne (procuration à M. BLAES), Mme RITTER Laura (procuration à Mme FRITZ), Mme SCHNEIDER Daphné, Mme ZIMMERMANN Elisabeth (procuration à Mme RUCK).

2023/32 Désignation du secrétaire de séance.

Conformément à l'article L. 2541-6 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Conseil municipal, lors de chacune de ses séances, désigne son secrétaire.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de :

- procéder à un vote à main levée,
- désigner Madame Cindy KNAUB en qualité de secrétaire de séance.

2023/33 Camping Steinmauern (Allemagne) : Fixation de tarifs pour l'encaissement de produits de location d'emplacements de camping.

Madame le Maire rappelle que la commune est propriétaire de terres à Steinmauern en Allemagne et qu'il convient de fixer les tarifs de location de ces emplacements de camping.

Le Conseil municipal après en avoir délibéré à l'unanimité,

- Décide de fixer les tarifs de location des emplacements de Camping à Steinmauern en Allemagne à compter de la saison 2023 comme suit :

Parcelles	Tarifs
N° 120	168,00 €
N° 121	217,00 €
N° 122	230,00 €
N° 124	240,00 €
N° 128	110,00 €
N° 129	110,00 €

- Charge Madame le Maire d'encaisser ces recettes selon les tarifs ci-dessus.
- Autorise Madame le Maire à signer tout acte relatif à cette délibération.

Délibération prise à l'unanimité

2023/34 Avenant n° 2 au marché de rénovation et réhabilitation des deux logements communaux accolés à l'école – Lot n° 11 : Chapes – Carrelage.

Le Conseil municipal,

Après avoir entendu l'exposé de Madame le Maire

Vu le code de la commande publique

Vu les marchés conclus avec l'entreprise adjudicataires des lots,

Vu la délibération du conseil municipal n° 2020/21 du 02 juin 2020 relative aux délégations au maire en vertu de l'article L 2122-22 du CGCT,

Considérant que les crédits nécessaires sont inscrits au budget principal 2023 de Munchhausen,

Après en avoir délibéré, décide à l'unanimité :

- De conclure l'avenant n°2 d'augmentation ci-après détaillé avec l'entreprise Carrelage DECK SAS dans le cadre des travaux relatifs à l'opération susmentionnée de rénovation et de réhabilitation des deux logements communaux – Lot n° 11 : Chapes – Carrelage.

Lot n° 11 Chapes - Carrelage

Attributaire : Carrelage DECK SAS 5 rue des Artisans 67470 MOTHERN

Marché initial du 16/05/2022 d'un montant de 19 777,00 € HT

Avenant n° 1 du 04/05/2023 d'un montant de -1 934,00 € HT

Avenant n° 2 d'un montant de 1 000,00 € HT

Nouveau montant du marché : 18 843,00 € HT

- D'autoriser le Maire à signer l'avenant ainsi que tous documents s'y rapportant pour leur exécution.

Délibération prise à l'unanimité

2023/35 Plan de financement concernant la demande de subvention à la Région Grand Est au titre du dispositif de soutien aux Véloroutes et Voies Vertes pour le projet d'installation d'un garde-corps au pont de la Sauer.

Madame le Maire présente aux membres du Conseil municipal le projet d'installation d'un garde-corps au pont de la Sauer.

Le montant prévisionnel des travaux est de 50 620,00 € HT.

Pour financer le projet, Madame le Maire propose au Conseil municipal de solliciter une subvention à la Région Grand Est au titre du dispositif de soutien aux Véloroutes et Voies Vertes.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité :

- d'approuver et valider le projet d'installation d'un garde-corps au pont de la Sauer à Munchhausen,
- d'inscrire les crédits nécessaires au budget primitif 2023,
- **d'approuver et valider le plan de financement ci-dessous,**

DEPENSES	MONTANT HT	%	RESSOURCES	Montant HT	%
TRAVAUX :	50 620,00 €	100,00 %	AIDES PUBLIQUES :		
			- Fonds de solidarité Territoriale de la Collectivité Européenne d'Alsace.	23 285,20 €	46,00 %
			- Dispositif soutien Véloroutes et Voies Vertes de la Région Grand Est.	17 210,80 €	34,00 %
			SOUS-TOTAL AIDES PUBLIQUES	40 496,00 €	80,00 %
			Autofinancement		
			Fonds propres	10 124,00 €	20,00 %
Emprunts (2)		0,00 %			
Crédit-bail		0,00 %			
Autres aides		0,00 %			
			SOUS-TOTAL AUTOFINANCEMENT	10 124,00 €	20,00 %
TOTAL DÉPENSES	50 620,00 €	100,00 %	TOTAL RESSOURCES	50 620,00 €	100,00 %

- d'autoriser Madame le Maire à lancer le marché pour le projet d'installation d'un garde-corps au pont de la Sauer.
- de mandater Madame le Maire pour solliciter une subvention à la Région Grand Est au titre du dispositif de soutien aux Véloroutes et Voies Vertes.
- d'autoriser Madame le Maire à signer tout acte relatif à cette délibération.

Délibération prise à l'unanimité

Pour extrait conforme,
Munchhausen, le 22 juin 2023
Le Maire
Sandra RUCK

La Secrétaire de séance
Cindy KNAUB



Sandra Ruck

Cindy Knaub